



A

Messieurs les Directeurs

Objet : Réponse à la demande d'éclaircissement en date du **10/04/2025** concernant l'appel d'offres ouvert international N°02/IN/2025 ayant pour objet : « **L'achat de véhicules de tourisme destinés aux directions régionales du Secrétariat d'Etat Chargé de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire en lot unique** ».

Question :

Je vous demande de voir la possibilité de supprimer les retenues de garantie pour votre marché que sachant que plusieurs administrations ont pu le faire.

Réponse :

La retenue de garantie est prévue dans le cadre du présent marché conformément à l'article 64 Décret n° 2-14-394 du 06 chaabane 1437 (13 mai 2016) approuvant le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés de travaux.

Nous restons à votre disposition pour les demandes d'informations complémentaires. 

Chef de la Division de la Gestion du Budget
et des Outils Généraux

Hajar CHEBAB